

Image not found or type unknown



Récupérer des moins-perçus de la caf

Par **Meemsy**, le **31/03/2010** à **15:54**

bonjour, rnrnMon changement de situation n'a pas été pris en compte par la caf en janvier 2009 quand je suis devenue chômeuse.rnMes versements caf se sont donc arrêtés en Février 2010 (alors que je passais en ASS).rnJ'ai bien signalé l'erreur à la caf et le fait que je sois au chômage depuis cette date (en constatant par courrier le fait que j'étais considérée sur leur site internet comme salariée alors que j'étais au chômage depuis janvier 2009 - sans plus de précision).rnrnMa situation de chômeuse sera bien prise en compte, mais à partir du 18 mars 2010rnet LA RETROACTION N'EST PAS POSSIBLE.rnrnY a-t-il une façon pour moi de récupérer les moins-perçus ?rnrnMerci par avance pour toute aide.